

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

## FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 08

L'an deux mil onze, le **douze août**,

Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,

sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

**Date de convocation :** 01/08/2011

**Présents :** Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., LEYDET P. MASSE F., Mmes GIORDANO E., OBRADOS A. et RIGAULT N..

**Absents excusés :** JACOMET M., DROGOUL-SPANU D. et REYNAUD P..

**Objet: acquisition des parcelles B1123, C123, C124 et C184 appartenant à Mme GRAC Roseline née AUTHEMAN par acte administratif**

Le Conseil Municipal de LE FUGERET

- *accepte l'acquisition des parcelles suivantes :*
  - *B1123, lieu dit « la blache » d'une superficie de 92 ares,*
  - *C123, lieu dit « deloutre et la vilette » d'une superficie de 9 ares 50,*
  - *C124, lieu dit « deloutre et la vilette » d'une superficie de 4 ares 50,*
  - *C184, lieu dit « deloutre et la vilette » d'une superficie de 1 ares 67,*

*Pour une superficie totale de **1 ha 07 a 67** ca appartenant à Madame GRAC Roseline née Autheman,*

*Moyennant le prix de **2 500€ (deux mille cinq cents euros)** ;*

- *Nomme Monsieur OPERTO Antoine, 1<sup>er</sup> adjoint pour représenter la commune lors de la des actes ;*
- *Autorise Monsieur le Maire à recevoir les actes et à signer toutes les pièces s'y afférentes ;*

R.F.  
Sous-préfecture de Castellane  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR : 19/08/2011  
004-210400909-20110812-DE\_2011\_27-DE

- *Charge le cabinet SEGC FONCIER- 4 bd Gassendi 04000 DIGNE-les-BAINS- de la rédaction et publication des actes administratifs nécessaires à la régularisation de cette opération, pour un **montant HT de 350.00€**, conformément à leur devis.*

Fait et délibéré en Mairie  
*les jour, mois et an que dessus*

